

POINT DE SITUATION

10 MAI
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE (source : Santé publique France)

Aujourd'hui, le nombre de cas confirmés est stable par rapport au 9 mai 2020.

La Martinique compte aujourd'hui **187 cas confirmés** (+1 confirmé par les laboratoires privés) et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est de 4** (+1).

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 8 mai, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **392**.

Le nombre de personnes guéries est de 83.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> LA MARTINIQUE CLASSÉE EN VERT

- Sur les cartes d'état des lieux au 9 mai 2020, la **Martinique est classée en vert**.
- Le déconfinement progressif va donc commencer et **il est IMPÉRATIF DE CONTINUER À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES pour éviter de favoriser l'apparition de chaînes de contamination** :
 - > Se laver régulièrement les mains
 - > Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - > Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
 - > Saluer sans se serrer la main
 - > Éviter les embrassades
 - > Respecter une distance de 1 mètre

> EN CAS DE SYMPTÔMES, QUE FAIRE LES SOIRS ET WEEK-ENDS ?

Il faut appeler le 15

- En cas de symptômes modérés : prise en charge par un médecin régulateur libéral qui pourra faire une téléconsultation, donner des conseils médicaux ou contacter SOS Médecins
- En cas de symptômes aigus : prise en charge par un médecin régulateur hospitalier qui se chargera de la prise en charge en établissement.